BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 1er septembre 2012 portant dissolution du centre d'instruction élémentaire de conduite de l'école de gendarmerie de Fontainebleau

NOR: INTJ1230437A

Le ministre de l'intérieur, Vu le code de la sécurité intérieure; Vu le code de la défense,

Arrête:

Article 1er

Le centre d'instruction élémentaire de conduite de l'école de gendarmerie de Fontainebleau est dissous à compter du 1^{er} septembre 2012.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} septembre 2012.

Pour le ministre et par délégation : Le général de corps d'armée, major général de la gendarmerie nationale, R. LIZUREY